

Actif net du portefeuille : 149,39 M€
Valeur liquidative de la part : 11 403,160 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

SIENNA MEGATENDANCES est un fonds multi-actifs (actions, obligations, monétaires) article 8 SFDR. Le FCP gère de façon discrétionnaire des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme). Le FCP a pour objectif de gestion d'obtenir, sur sa durée minimum de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

	1 mois	2024	1 an	Depuis Création
Portefeuille	2,94	3,65	13,58	14,01
Indice de référence	3,20	5,36	18,09	15,98

Performances annualisées (en %)

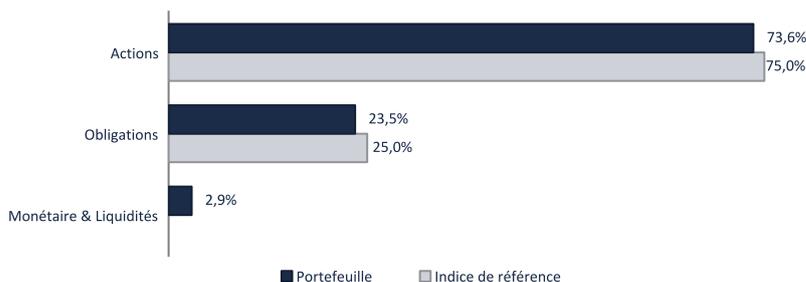
	1 an	Depuis Création
Portefeuille	13,58	9,18
Indice de référence	18,09	10,44

Performances annuelles (en %)

	2023
Portefeuille	15,11
Indice de référence	16,43

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE

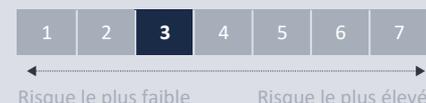


CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 02/09/2022

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification : Multi-actifs offensif

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR001400C4P1

Devise : Euro

Indice de référence :

(Dividendes/coupons nets réinvestis)

75% MSCI WORLD Net Total Return EUR

25% Bloomberg Global Aggregate EUR Green Bond Index

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,24%

Coûts de transaction : 0,00%

Principaux risques :

- Risque de perte en capital
- Risque action
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque de durabilité
- Risque de change

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée

Portefeuille (en %)	8,20	9,71
Indice de référence (en %)	8,27	10,11
Tracking error (en %)	4,72	5,21

1 an Depuis Création

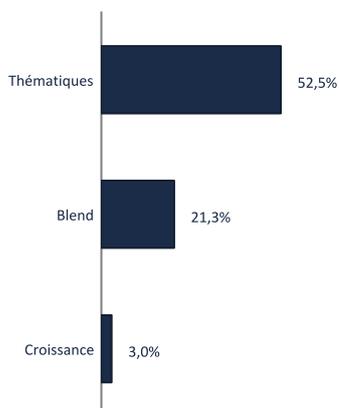
8,20	9,71
8,27	10,11
4,72	5,21

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

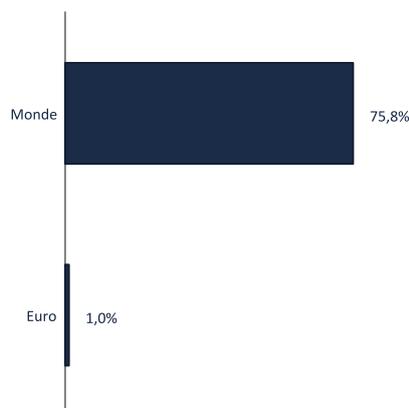
Répartition par support



Répartition par style de gestion



Répartition géographique



Economie et Marchés

Le mois de février a été marqué par un net découplage entre la performance des marchés d'actions, propulsés vers de nouveaux records, et la hausse des taux souverains. Si la résilience de la croissance mondiale s'est en effet largement confirmée via les dernières statistiques économiques, le revers de la médaille d'un tel constat est la réapparition du risque inflationniste. Notons une augmentation moyenne des taux souverains de +0.25% en zone euro. Dans ce contexte, les marchés d'actions ont dans un premier temps surtout retenu l'effet positif d'une économie forte et d'une croissance européenne qui semble amorcer un rebond, puis, ils ont été rassurés par une saison de publication de résultats favorablement orientée des deux côtés de l'Atlantique. Stoxx Europe 600, CAC 40, DAX, S&P 500... la liste est ainsi longue des indices ayant atteint de nouveaux sommets en conséquence, avec une progression comprise entre 2 et 5%. La palme d'or revient cependant aux marchés d'actions chinois qui, certes partent de plus bas, mais enregistrent tout de même un net rebond en février (+9%). Les efforts de Pékin s'avèrent en effet payant, tant sur le plan monétaire (baisse des taux directeurs et du ratio de réserves obligatoires des banques) que réglementaire (restrictions accrues sur les opérations de ventes à découvert), des mesures qui visent cependant davantage à stopper l'hémorragie sur les marchés financiers qu'à enclencher une vraie spirale positive sur les actifs domestiques, à ce stade. Du côté des matières premières énergétiques, retenons principalement la légère remontée des cours du brut et à contrario le repli du prix du gaz (-19%) et de l'électricité (-20%). Enfin, la parité euro dollar est stable à 1.09.

Le mot du gérant

Les données économiques ont continué de surprendre à la hausse aux États-Unis au mois de février, la croissance pourrait encore se situer autour de 3 % pour le 1er trimestre, bien au-dessus qu'anticipée par les économistes. De la même façon, la confiance des consommateurs a continué de se redresser en ligne avec la poursuite de la baisse de l'inflation. Dans la zone euro, après une croissance nulle au quatrième trimestre, les indicateurs avancés suggèrent qu'une certaine amélioration pourrait se produire malgré une reprise allemande à la traîne. La confiance des consommateurs a également progressé. La saison des publications de résultats des entreprises pour le 4e trimestre 2023 touche à sa fin. Dans l'ensemble, les bénéfices se sont améliorés par rapport au trimestre précédent notamment aux États-Unis, un peu moins en Europe. Dans ce contexte les marchés actions ont fait un rallye de plus de 20% depuis leur point bas d'octobre 2023. Cela renforce le risque d'une consolidation à court terme. Nous décidons de façon tactique de réduire par rapport à l'indice de référence du fonds l'exposition aux marchés actions.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.